## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

## Séance du 9 décembre 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIAS - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI -Alexandre BIZAILLON - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO -Victor Hugo ESPINOSÁ - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER -Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC -Abdelwaab LAKHDAR - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE -Christophe MASSE - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI -Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINE - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI -Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Ántoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Jean VIARD - Clément YANA.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Antoine LORENZI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Vincent GOMEZ - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Roland BLUM représenté par Jean-Louis MOULINS - Jean-Louis BONAN représenté par Christian MAYADOUX - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS -Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - René CANEZI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - François FRANCESCHI représenté par Jean-Pierre RAVOUX - France GAMERRE représentée par René CAMPIONI -Bruno GILLES représenté par Renaud MUSELIER - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUL représenté par Jacqueline MAURIC - Albert LAPEYRE représenté par Michel AMBROSINO - Laurent LAVIE représenté par Jean BRUNEL - Michel LO IACONO représenté par Martine GOELZER - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Henri MATTEI représenté par Jean-Louis RIVIERE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gerard PEPE représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Gabriel PERNIN - Pierre SEMERIVA représenté par Jean-Pierre FOUQUET - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORE - Maxime TOMMASINI représenté par Catherine JALINOT - André VARESE représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine VASSAL représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Charles VIGNY représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI représenté par Olivier AGULLO.

## Etaients absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## DTUP 014-840/11/CC

# ■ Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition d'un véhicule rail-route équipé d'un plateau élévateur. DMET 11/7343/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur la proposition du Commissaire rapporteur, soumet au Conseil de la Communauté le rapport suivant :

Afin de compléter les matériels et équipements nécessaires à l'entretien des voies et équipements électriques du réseau de tramway de Marseille, il est nécessaire de prévoir l'acquisition d'un véhicule railroute, équipé d'un plateau élévateur. Il devra pouvoir tracter notamment, une dérouleuse de câbles railroute.

Ce véhicule est destiné à réaliser des opérations de maintenance sur les Lignes Aériennes de Contact (L.A.C) du tramway de Marseille ainsi que des interventions sur les lignes de trolleybus encore existantes, ainsi que des prestations diverses sur tous les équipements électriques en hauteur.

Les besoins estimés, pour faire face à cette acquisition sont de 600 000 euros HT soit, 717 600 euros TTC.

Une autorisation de programme relative à l'opération 2011/00196 : Acquisition de camions rail-route a été créée.

Afin de permettre à la Communauté Urbaine de lancer le(s) marché(s) nécessaire(s) à cette acquisition, il est indispensable de prévoir d'ores l'affectation de l'Autorisation de Programme.

En conséquence il est proposé au Conseil d'affecter l'Autorisation de Programme de l'opération précitée, à hauteur de 600 000 euros HT soit, 717 600 euros TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

## Le Conseil de Communauté,

#### Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code des Marchés Publics ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- L'autorisation de programme créée pour l'opération 2011/00196 : Acquisition de camions railroute à hauteur de 600 000 euros HT, soit, 717 600 euros TTC.

## Sur le rapport du Président,

## Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

## Considérant

 Que l'acquisition d'un véhicule rail-route, équipé d'un plateau élévateur est à prévoir pour compléter les équipements et matériels nécessaires, notamment, à la maintenance des Lignes Aériennes de Contact du tramway de Marseille.

## Après en avoir délibéré :

## Décide

## Article 1:

Est approuvée l'affectation à l'opération 2001/00196, de l'autorisation de programme portant sur l'acquisition de camions rail-route, pour un montant estimé de 717 600 euros.

## Article 2:

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe Transports, section investissement, au titre des exercices suivants :

2012 : 239 200 euros. 2013 : 478 400 euros.

Sous-Politique C230, Nature 2182, Fonction 815.

Pour Visa, Pour Présentation,

La Vice-Présidente Déléguée aux Transports

Le Président Délégué de la Commission
Développer les transports urbains et

périurbains

Marie-Louise LOTA André MOLINO

Certifié Conforme, Le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI